

Bureau du Comité Directeur

REUNION 01/02/2024 – PV N°23

Président : Eric WATTELLIER (présent par communication téléphonique)

Président Délégué : Marc WATTELLIER

Secrétaire Général : Vincent GRISORIO

Trésorier Général : Christophe SALMERON

Trésorière Adjointe : Aline GARRIGUE

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, le Bureau du Comité Directeur prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

CORRESPONDANCE

SERVICE JURIDIQUE DE LA LFO : du 26/01/24, suite au forfait général de l'équipe du FC ST CYPRIEN en Championnat Féminin R1, informant qu'en l'absence de pyramide commune, il semble opportun de ne pas faire application de l'article 130 des Règlements Généraux de la F.F.F., pour l'équipe en entente pratiquant en Football à 8 (Cabestany - St Cyprien). Pris note.

LFO : du 26/01/24, informant que 41 clubs des P-O seront dotés dans le cadre de l'opération Mini Buts. C'est le prestataire INTERSPORT qui va livrer le District de la Haute Garonne qui a été chargé de récupérer les palettes. Un mail sera envoyé dès que la date de livraison sera connue et surtout les dates où le district des P-O pourra récupérer les palettes.

DSDEN 66 : du 30/01/24, concernant un stage de Foot. Pris note, en attente de précisions.

FC LE SOLER : du 30/01/24, informant que la remise des dotations de son labell FFF se déroulera le jeudi 08/02/24 à 18h00 au Complexe Jo Maso. Eric & Marc WATTELLIER et Christophe SALMERON seront présents.

FC ALBERES-ARGELES : du 31/01/24, candidature pour l'organisation des Finales Jeunes du 09/05/24 (en sus de sa précédente candidature pour les Finales Séniors). Pris note, réponse sera faite.

COUPE DU ROUSSILLON FEMININES A 11

• Suite au forfait général du FC ST CYPRIEN en Championnat Féminin R1, il ne reste plus que 3 équipes engagées en Coupe du Roussillon Féminines à 11 (CANET RFC - FC POLLESTRES - RF CANOHES TOULOUGES).



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

- Le règlement de la COUPE DU ROUSSILLON FEMININES à 11 stipule dans son Article 2 (Règlement Intérieur du District des P-O 2023/2024) : qu'un minimum de 4 équipes est obligatoire pour que la compétition ait lieu. Annulation de la CR Féminines à 11.

DECLARATION TOURNOI

- Tournoi Henri DEMAY organisé par le FC ILLE – NEFIACH les 30 et 31/03/24 en catégories U7, U9, U11 et U13. Règlement agréé par le CTD DAP. Le Bureau du Comité Directeur autorise le tournoi.

RAPPEL DU REGLEMENT DES TOURNOIS

Article 1 - Tous les clubs ont la possibilité d'organiser des tournois. Toute initiative leur est laissée quant au choix des participants et à celui des dates, heures, terrains de jeu et catégories de joueurs, sous réserve des articles ci-après.

Article 2- L'autorisation du District est subordonnée à la production d'un exemplaire du règlement au moment de la demande du club organisateur. Celle-ci doit être faite par écrit, 15 jours au moins avant le déroulement du tournoi, et appuyée des droits d'organisation, somme due une seule fois pour une seule et même date ou pour deux ou plusieurs journées consécutives. L'autorisation n'est définitive que tout autant qu'aucune rencontre officielle n'aura été ou ne sera fixée à la même date sur le terrain où est prévu le tournoi.

Article 3 - Les tournois se disputent en conformité avec les règlements du District, de la Ligue et de la Fédération, sous la responsabilité du club organisateur. Leur règlement devra obligatoirement faire mention du paragraphe suivant, contenu dans l'Article 13 des Règlements d'Administration Générale du District.

CLUBS : les clubs participant auront toujours le droit de se pourvoir en appel devant le District des décisions prises par la Commission d'Organisation, restant entendu que tous les cas concernant la discipline sont de la compétence des juridictions du District.

Pour permettre la mise en application des règlements officiels, le club organisateur devra pourvoir à l'établissement de feuilles de matches, même si elles sont différentes du modèle utilisé pour les compétitions du District (Sauf cas particuliers cités plus haut, le club organisateur n'aura pas l'obligation de les adresser au District.)

MOUVEMENT DES COMMISSIONS

- Mr DAVID Tomy intègre la Commission des Féminines.

Le Président Délégué
Marc WATTELLIER



Le Secrétaire Général
Vincent GRISORIO

